

RÉTROCESSION DES ESPACES VERTS ÉCLAIRAGE PUBLIC ET CHEMINEMENTS PROJET MARINAA SCCV MARINAA

Monsieur Daniel WILMOT, expose au Conseil Municipal que :

Dans le cadre du projet d'aménagement urbain dit La MarinAa, la SCCV MARINAA, Société Civile de Construction Vente, a déposé 4 permis de construire.

Ladite société sollicite la commune afin de lui rétrocéder des espaces verts, de l'éclairage public et des cheminements, sis dans l'emprise des autorisations d'urbanisme délivrées.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal, d'approver le principe de rétrocéSSION des espaces verts, de l'éclairage public et des cheminements, et d'autoriser, une fois les travaux réalisés et réceptionnés, la signature de l'acte sur la base du document du géomètre qui sera transmis par la société SCCV MARINAA.

La commission extra-municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise la rétrocéSSION à la ville des espaces verts, de l'éclairage public et des cheminements ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ainsi que l'acte à intervenir ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 17 DECEMBRE 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,

Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 19 DEC. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 DEC. 2025

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 11 Décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 - 18h30

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal,
Madame Claudine BARBIER, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE,
Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.